

Annexe au mémoire présenté par

M. Marie-Louis Plourde

29 juin 2006

Extrait de courriel transmis à la commission du BAPE le 29 juin 2006

Bonjour madame Boutin,

Je viens par la présente vous donner les résultats (que je viens juste d'obtenir) d'un sondage fait par le conseil d'administration du Syndicat de l'UPA de la Rivière-Verte (secteur Cacouna, St-Arsène, St-Épiphane, St-Modeste, et St-Paul de la croix) qui s'adressait particulièrement aux producteurs concernés par le projet de parc éolien dans la MRCde Riv-du-Loup.

À cette fin le sondage demandait la réponse d'au moins 25% des membres (48 producteurs environ) qui devaient indiquer leurs intérêts à se regrouper pour mettre en place un comité de négociation. Les résultats sont que 19 producteurs (10%) ont répondu favorablement mais qu'ils trouvent que notre action est tardive. C'est pour moi, un résultat décevant, parce que je crois qu'il n'est jamais trop tard. Des commentaires verbaux m'ont aussi indiqué qu'il ne pense pas que ça va changer quelque chose de se regrouper et de négocier avec Sky Power, d'autres se fient aux recommandations du BAPE.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donné d'être en contact avec le BAPE pour préciser un commentaire fait dans la présentation de mon mémoire quand j'ai parlé des tensions parasites et que j'ai mentionné qu'il y avait peu d'information connue à ce sujet, en fait c'est qu'il y a peu ou pas d'information concernant les tensions parasites causées par l'installation d'éoliennes.

CHEMIN D'ACCÈS

Le chemin d'accès de ces 9 éoliennes serait situé sur ma ferme sur le lot 226, et je vous assure que je n'ai aucune entente de signer et je ne signerai pas non plus.

Je voudrais terminer en vous mentionnant une recommandation discuté entre citoyen qui pourrait être faite à Hydro-Québec et leur demandant que lorsqu'ils accordent des contrats du type de ceux accordés à Sky Power, d'exiger des conditions strictes à remplir, les garanties à donner au milieu dans la protection de la qualité de vie des citoyens (cohabitation), les ententes avec les propriétaires terriens, les bris de routes, etc.

Je vous remercie de prendre le temps de me lire en espérant que ces renseignements et commentaires pourront être utiles au BAPE.

Marie-Louis PLourde